

Montréal, 13 décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le *Sirof de Térébenthine du Dr Lavolette*, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et, qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirof*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sœur OCTAVIEN,

Sœur de Charité de la Providence,  
coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues  
St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirof de Térébenthine du Dr Lavolette* m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sœur THOMAS CORSINI,

Sœur de Charité de la Providence.

Montréal, décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je n'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirof de Térébenthine du Dr Lavolette*, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de *Toux chronique*.

Mme Recorder B. A. T. DE MONTIGNY.

Montréal, novembre 1891.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre, accompagnée de picotements dans la gorge, de transpirations in-

nuit et d'un affaiblissement général qui me faisait craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au *Sirof de Térébenthine du Dr Lavolette*. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25 cents chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU,

Entrepreneur-Menuisier,  
No 179½, rue St-Antoine.

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le *Sirof de Térébenthine du Dr Lavolette*. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenue très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le *Sirof de Térébenthine* a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DES ROSIERS,

No 111, rue Saint-Christophe.  
(Agent de la succession Skelly),  
1598, rue Notre-Dame.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D.,

No 217, rue des Commissaires.

Mr.—Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirof de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite, pour le bien de l'humanité, que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,

Gérant des annonces du "National."

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c et 50c le Flacon.

Propriétaire: J. G. LAVIOLETTE, M. D.

217, rue des Commissaires, . . . . MONTREAL, CANADA.